



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Terrains de villégiature riverains offerts en location par tirage au sort situés aux abords de la rivière Shipshaw / Municipalité de Saint-Ambroise

Saint-Honoré, le 26 octobre 2017 — La MRC du Fjord-du-Saguenay offre à la population la possibilité de participer à un tirage au sort pour l'attribution de dix-sept terrains de villégiature riverains situés aux abords de la rivière Shipshaw, dans la municipalité de Saint-Ambroise. Ces terrains sont offerts en location par bail renouvelable annuellement.

INSCRIPTION

La période d'inscription se **déroule jusqu'au 10 novembre 2017 à 16 h inclusivement**. Pour participer au tirage, il faut remplir le formulaire d'inscription officiel et payer les frais d'inscription non remboursables de 31,04 \$ (27 \$ plus TPS et TVQ).

Les formulaires d'inscription officiels sont disponibles aux bureaux de la MRC (siège social et point de service), au bureau de la municipalité de Saint-Ambroise ainsi que sur le site Internet de la MRC (www.mrc-fjord.qc.ca). Les inscriptions se feront par la poste ou aux bureaux de la MRC et de la municipalité de Saint-Ambroise, les frais d'inscription seront payables en argent comptant ou par chèque libellé à l'ordre de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

COÛTS

Le locataire devra payer les frais d'administration (334 \$), les frais d'ouverture du dossier (110 \$), les frais d'arpentage (1 364 \$), auxquels s'ajoutent la TPS et la TVQ, ainsi que le loyer (5 % de la valeur marchande) de la première année, qui varie selon les emplacements (superficie), le montant des loyers varie de 640 \$ à 805 \$ par an (voir tableau de la page 2). Ces frais devront être payés en totalité au moment même de l'attribution, soit en argent comptant ou par chèque libellé à l'ordre de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

On doit aussi prévoir le paiement des taxes municipales et scolaires et respecter les lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux, notamment ceux qui touchent la faune et l'environnement, et se conformer aux normes de la municipalité locale et de la MRC.

DESCRIPTION DES TERRAINS (Cadastré du Québec)

N° du terrain	Superficie	Location annuelle	Frais d'adminis. et d'ouverture de dossier	Frais d'arpentage	Total des coûts (taxes incluses)
1	6 469,60 m ²	790 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 868,75 \$
2	6 401,40 m ²	790 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 868,75 \$
3	6 023,10 m ²	765 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 843,75 \$
4	5 049,10 m ²	700 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 778,75 \$
5	4 197,30 m ²	640 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 718,75 \$
6	5 133,40 m ²	705 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 783,75 \$
7	6 607,50 m ²	800 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 878,75 \$
8	5 263,30 m ²	715 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 793,75 \$
9	6 402,70 m ²	790 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 868,75 \$
10	6 667,70 m ²	805 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 883,75 \$
11	5 948,70 m ²	760 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 838,75 \$
12	5 729,10 m ²	745 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 823,75 \$
13	5 554,40 m ²	735 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 813,75 \$
14	5 476,10 m ²	730 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 808,75 \$
15	5 239,80 m ²	715 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 793,75 \$
16	4 841,80 m ²	685 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 763,75 \$
17	4 500,80 m ²	660 \$ / an	444 \$	1 364 \$	2 738,75 \$

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Pour tous renseignements supplémentaires, visitez le www.mrc-fjord.qc.ca ou contactez la MRC du Fjord-du-Saguenay au 418 673-1705.

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe douze municipalités et une ville réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en géomatique, en évaluation foncière, en gestion du territoire public, en développement économique, etc.

- 30 -

Source :

Eve-Marie Lévesque
Conseillère en communication
418 673-1705, poste 1183
eve.marie.levesque@mrc-fjord.qc.ca

Information :

Sylvie Tremblay
Coordonnatrice au territoire public
418 673-1705, poste 1120
sylvie.tremblay@mrc-fjord.qc.ca